

FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 14/02/12

5110-360

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT

Fabricant : **W. R. MEADOWS DU CANADA**

Adresse : 70, Hannant Court
Milton, Ontario L9T 5C1

Téléphone : (905) 878-4122

Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

SIMD

|Santé : 0 |

|Feu : 1 |

|Réactivité : 0 |

|Protection personnelle: |

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : 7

Numéro d'identification du produit : 5110-360

Identification du produit : **MEL-ROL BASSE TEMPÉRATURE**

Utilisation du produit : Membrane imperméabilisante

SECTION II-A COMPOSANTS DANGEREUX

N°	Composant	CAS #	% en poids	SARA	PRESSION DE VAPEUR (mm Hg @ 20°C)	LEI (@ 25°C)
1.	Bitume de pétrole	8052-42-4	55 à 60	NON	SO	SO

La membrane imperméabilisante MEL-ROL est défini par l'OSHA (29cfr Part 1910) comme étant un « article »; un objet fabriqué ayant une forme ou une utilisation déterminée qui ne libère pas ou n'expose pas à des produits chimiques dangereux dans des conditions d'utilisation normales.

Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène.

SO : Sans objet

Selon les exigences rapportées dans la Section 313 de Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques répertoriés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ».

SECTION II-B LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

N°	LEP/MPT 5 mg/m ³	OSHA			ACGIH			Peau NE
		LEP/plafond NE	LEP/LECT NE	Peau NE	VS/MPT 5 mg/m ³	VS/plafond NE	VS/LECT NE	
1.	NE : Non établi							

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Point d'ébullition	: SO	% de volatiles en volume	: SO
Vitesse d'évaporation	: SO	% de volatiles en poids	: SO
Densité de vapeur	: SO	Poids par gallon	: SO
pH	: SO		

SECTION IV INFORMATION SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une irritation mécanique des yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation mécanique de la peau.

INHALATION : Dans des conditions d'utilisation normales, ce produit n'est pas dangereux par inhalation.

INGESTION : Ce produit est faiblement toxique. Sen cas d'irritation gastro-intestinale, faire un suivi médical.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Aucun connu dans des conditions d'utilisation normales.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVANTES : Aucune connue dans des conditions d'utilisation normales.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ : Des études de badigeonnage de la peau d'animaux de laboratoire ont permis de conclure que certains bitumes peuvent présenter une faible activité cancérigène; par conséquent, les travailleurs dont l'hygiène personnelle est mauvaise et dont la peau est exposée de façon directe et répétée au bitume de pétrole durant de nombreuses années peuvent présenter un risque plus élevé de développer un cancer de la peau. Le contact intermittent ou occasionnel avec les bitumes de pétrole n'est pas censé présenter de sérieux problèmes pour la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme celles décrites dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs de bitume peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont connus pour être cancérigènes. L'inhalation prolongée des vapeurs devrait donc être évitée.

Date de préparation : 14/02/12

5110-360

Date de préparation : 14/02/12

SECTION V MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux à l'eau pour éliminer les particules.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à l'eau pour éliminer les particules. Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux si possible.

INHALATION : Aucune nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

INGESTION : Aucune nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

SECTION VI INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ - NFPA : Non réglementé.

- **DOT** : Non réglementé.

POINT ÉCLAIR : Supérieur à 400°F.

MOYENS D'EXTINCTION : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

PRÉCAUTIONS ET MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Aucune connue.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucun connu.

SECTION VII RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas

CONDITIONS ET MATÉRIEAUX À ÉVITER : Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Oxydes et composés d'azote et de soufre. La combustion peut dégager du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des produits de combustion incomplète. Ne pas respirer la fumée ni les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.

SECTION VIII PROTECTION DES EMPLOYÉS

PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Si le produit est abrasé, utiliser un masque antipoussière pour empêcher l'inhalation des particules en suspension.

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Lunettes de sécurité et des gants de coton.

MESURES DE PROTECTION ADDITIONNELLES : Sans objet

SECTION IX PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Sans objet. Ce produit est solide.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Dans certaines régions, ce produit peut être considéré comme un déchet spécial non dangereux s'il est éliminé dans un site d'enfouissement autorisé. Consulter les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

SECTION X PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Empêcher le contact avec les flammes; éviter les dommages sur le chantier.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 14/02/12

Numéro d'identification du produit : 5110-360